

A la page 2267 il est question du premier ministre McKenna, alors qu'on aurait dû lire «Buchanan». Le renvoi à la fin de l'une des annexes aux *Débats du Sénat* de ce jour-là est inexact aussi. La version corrigée sera envoyée à tous les sénateurs. Les corrections vont aussi paraître dans l'édition reliée qui sera publiée à la fin de la session.

Est-il proposé que le comité s'ajourne et fasse rapport de l'état de la question?

Le sénateur Frith: Monsieur le président, je propose que le comité s'ajourne, rende compte de l'état de la question et sollicite l'autorisation de siéger à nouveau.

Le président: Est-on d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

Son Honneur le Président *pro tempore*: Honorables sénateurs, le Sénat reprend ses travaux.

RAPPORT DU COMITÉ PLÉNIER

L'honorable Gildas L. Molgat: Honorables sénateurs, le comité plénier, auquel ont été déférés l'entente constitution-

nelle du lac Meech ainsi que les textes qui ont été approuvés par la suite, fait rapport de l'état de la question et demande la permission de siéger de nouveau.

Son Honneur le Président *pro tempore*: La permission est-elle accordée, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

Son Honneur le Président *pro tempore*: Honorables sénateurs, quand le comité pourra-t-il siéger de nouveau?

L'honorable Royce Frith (chef adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, je propose que le comité plénier soit autorisé à siéger de nouveau le mercredi 3 février 1988.

(La motion est adoptée.)

LES TRAVAUX DU SÉNAT

L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, je propose que tous les autres articles soient reportés.

Son Honneur le Président *pro tempore*: Est-ce d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

(Le Sénat s'ajourne à 14 heures demain.)
